

GRAND PRIX DU CANTAL

SUPPORT DU CHAMPIONNAT DEPARTMENTAL

DE SKI NORDIQUE

Dimanche 10 FEVRIER 2019



- ✚ Site de la compétition : village du Ché : décision définitive prise vendredi 8 Février 2019 et mis sur le site du comité d'auvergne de ski.
- ✚ Style LIBRE.
- ✚ Inscription sur le site du comité d'auvergne de ski au plus tard le vendredi 8 Février 2019 à 20 heures.
- ✚ Départs :
 - 10 heures : mass-start pour les catégories U9 à U13.
 - A partir de 10 heures 30 (après les arrivées des U9 à U13) : départ du premier concurrent du fond spécial pour les catégories U15 à Séniors
- ✚ Organisation :
 - Catégories U9 à U13 :
 - ✓ les concurrents qui ne possèdent qu'une carte neige doivent impérativement fournir un certificat médical récent lors du retrait de leur dossard.
 - ✓ Distance parcourue : U9 : 1 km,
 - ✓ Distance parcourue : U11 + U13 : 2 kms,
 - ✓ Course gratuite pour ces catégories.
 - Catégories U15 à Séniors :
 - ✓ La licence compétiteur est obligatoire,
 - ✓ Départ individuel toutes les 30 secondes,
 - ✓ Distance parcourue : U15 : filles + garçons : 4 kms,
 - ✓ Distance parcourue : U17 : filles : 6 kms / U16 : garçons : 8 kms,
 - ✓ Distance parcourue : U20-Séniors filles : 10 kms,
 - ✓ Distance parcourue : U20-Séniors garçons : 12 kms

Les distances sont communiquées à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'enneigement et du site retenu.

- ✓ Le tarif est de 3 € par compétiteur U15 et U17 et de 5 € par compétiteur U20- Séniors.

Le règlement est à réaliser par chaque club participant lors du retrait des dossards sur le site de la course : chèque à établir à l'ordre du Club Nordique Plomb du Cantal, une facture sera remise lors du règlement.

- ✚ Retrait des dossards à partir de 8 heures 30 sur le site de la course
- ✚ Remise des récompenses après la course
- ✚ Renseignements : Philippe MOREL : philippe.morel0761@orange.fr - 06-81-54-37-01

Le comité de course se réserve le droit d'apporter toutes les modifications sur le changement du site suivant les conditions d'enneigement et/ou météorologiques. Elles seront modifiées sur le site du Club et sur le site du Comité d'Auvergne de ski.